

## LOGIQUE

<b>Pilier secondaire</b>		<b>40 C</b>			
<b>Modules &amp; enseignements</b>		<b>Crédits</b>	<b>Semestre (A/P)</b>	<b>Dotation H/semaine</b>	<b>Evaluations</b>
<i>2<sup>ème</sup> année</i> <b>LOGIQUE I</b>					
<b><u>Module Logique élémentaire <sup>1</sup></u></b>		<b>10 C</b>			
<i>Cours: "Introduction à la logique des propositions"(Mieville)</i>		3 C	A	1	EX.E2H <sup>2</sup>
<i>Cours: "Introduction à la logique des prédicats"(Miéville)</i>		3 C	P	1	EX.E2H <sup>2</sup>
<i>TP : "Introduction à la logique des propositions" (Bendjama)</i>		2 C	A	1	éval. int.
<i>TP: "Introduction à la Logique des prédicats" (Bendjama)</i>		2 C	P	1	éval int.
<b><u>Module Complément de logique I</u></b>		<b>10 C</b>			
<i>Cours : Histoire de la logique I</i>		4 C	A	2	EX.O30'
<i>Séminaire I (Rech. Docum., exposé, TE)</i>		6 C	P	2	éval int..
<b>Total 2<sup>ème</sup> année</b>		<b>20 C</b>		<b>8</b>	

1. Les étudiant-e-s ayant déjà acquis le module «*Logique élémentaire*» (10 C) (à titre d'enseignement de service dans un de leurs piliers principaux, ou une formation de base en logique jugée équivalente) prennent, en lieu et place de celui-ci, le module «*Logique supplémentaire*» (10C). Cette situation est notamment celle des étudiants en philosophie. Les étudiant-e-s ayant déjà acquis une partie du module «*Logique élémentaire* » complèteront le programme de «*Logique I* » d'entente avec le professeur responsable.
2. Les étudiant-e-s n'ayant pas la logique en pilier secondaire et qui suivent ce cours sont évalués par un oral de 30'.

<i>3<sup>ème</sup> année</i> <b>LOGIQUE II</b>					
<b><u>Module Logique avancée</u></b>		<b>10C</b>			
<i>Cours II: Introduction à la théorie des systèmes formels</i>		4 C	A	2	EX.E2H
<i>Cours II: Logique non classique</i>		4 C	P	2	EX.E2H
<i>TP II: Introduction à la théorie des systèmes formels</i>		1 C	A	1	éval. int..
<i>TP II: Logique non classique</i>		1 C	P	1	éval. int.
<b><u>Module Complément de logique II</u></b>		<b>10 C</b>			
<i>Cours : Histoire de la logique II</i>		4 C	P	2	EX.O30'
<i>Séminaire II (Rech. Docum., exposé, TE)</i>		6 C	A	2	éval. int.
<b>Total 3<sup>ème</sup> année</b>		<b>20 C</b>		<b>10</b>	

L'étudiant-e devant remplacer ou compléter le module « *Logique élémentaire* » choisit les enseignements proposés dans le module « *Logique supplémentaire* », en fonction des crédits manquants. Ces enseignements peuvent être suivis durant la 2<sup>ème</sup> ou la 3<sup>ème</sup> année.

<b><i>Module Logique supplémentaire</i></b> <sup>3</sup>	<b>10C</b>			
<b>2<sup>ème</sup> année</b>				
<i>Séminaire II (Rech. Docum., exposé, TE)</i>	6 C	A	2	Eval. Int.
<b>OU</b>				
<i>Cours : Histoire de la logique II</i>	4 C	P	2	EX.O30'
<b>OU</b>				
<b>3<sup>ème</sup> année</b>				
<i>Cours/Séminaire spécialisé (en Faculté des sciences)</i>	6 C	A ou P	2	Eval. Int.
<b>OU</b>				
<i>Cours/séminaire à choix dans l'offre des disciplines suivantes : linguistique, philosophie, sciences du langage et de la communication, psychologie, mathématiques, informatique, (d'entente avec le responsable de la chaire de logique et le responsable de la discipline choisie). Ou cours/séminaire de logique donné dans une autre université.</i>	4 C	A ou P	2	Selon enseignement
<b>Total module « Logique supplémentaire »</b>	<b>10 C</b>			<b>Selon choix</b>

3. • L'étudiant-e qui choisit durant sa 2<sup>ème</sup> année le cours Histoire de la logique II ou le séminaire II, suivra de nouveau ce ou ces enseignements en 3<sup>ème</sup> année dans le cadre du module « *Complément de logique II* ». Les contenus du séminaire II et du cours Histoire de la logique II sont différents d'une année à l'autre.